La Vie Communale GOUVY PLACE Brussels Ice Magic - Marché de Noël. P. 36 20 ans

Ateliers artistiques P. 17

P. 12

Commune de

# **SOMMAIRES**

Le mot du bourgmestre	3
Population – État civil	6
Conseil communal	8
Enfance – Jeunesse – Enseignement	13
Culture - Évènement	19
Nature - Environnement	22
Social	24
Ainés	27
Santé	28
Sport	29
Les actus de la Maison du Tourisme	30
Associations	31
Nouveau dans la commune	35
Sortie culturelle	36

#### Agenda détachable du S.I. Gouvy asbi au centre

© Photo couverture :

I.D. Gouvy asbl - Vincent De Koninck

# **RAPPEL:**

Depuis plus d'un an, la permanence du Collège Communal, sans rendez-vous, est à votre disposition tous les samedis de 9 h 30 à 11 h 30.

Si vous souhaitez rencontrer le Bourgmestre ou un échevin à un autre moment, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec eux : tous les numéros de téléphone et les adresses mail se trouvent sur le site www.gouvy.be.

Vous pouvez aussi obtenir leurs coordonnées en téléphonant à l'Administration Communale : 080/29.29.29.

La Vie Communale est rédigée en respectant les règles de la nouvelle orthographe.

Éditeur responsable : Claude Leruse, Bourgmestre, Bovigny, 59 – 6671 Bovigny

Coordination communale: Valérie GROLET – valerie.grolet@gouvy.be - 080/29.20.21

# Administration Communale:

Bovigny, 59 – 6671 GOUVY • Tél. : 080/29.29.29 Fax : 080/29.29.39 Directrice générale : Delphine Nève - delphine.neve@gouvy.be

Horaire: du lundi au vendredi de 8 h à 16 h (Fermé le jeudi après-midi [Travail à bureau fermé]). Le service population est ouvert jusque 17 h le mardi et de 9 à 12 h le samedi en dehors des congés scolaires.

# À l'attention des groupements et associations :

La prochaine édition de La Vie Communale sortira fin décembre 2014. Pour toute insertion dans cette revue, veuillez contacter Valérie Grolet au 080/29.20.21 - valerie.grolet@gouvy.be



# LE MOT DU BOURGMESTRE

# SÉCURITÉ - VITESSE

Après en avoir parlé plusieurs fois dans ces pages, et avoir déjà installé plusieurs radars préventifs, la phase plus répressive a commencé.

Au cours du second trimestre 2014, 2 101 véhicules ont été contrôlés par la Police, et 118 procès-verbaux ont été dressés pour excès de vitesse, alors que durant le trimestre précédent, il n'y en avait eu que... 9.

Par ailleurs, au cours d'un bref contrôle ciblant les poids lourds, 3 P.V. ont également été dressés pour diverses infractions.

Comme je l'ai expliqué dans un précédent éditorial, les 12 bourgmestres membres du Conseil de Police de notre Zone (Famenne Ardenne) ont décidé, à ma demande, que les contrôles soient intensifiés de la sorte durant 4 ans sur le territoire de notre commune.

Je regrette profondément de devoir recourir à la répression, qui ne correspond ni à mon caractère ni à ma personnalité, mais quand nos radars préventifs nous forcent à constater que des assassins passent parfois à plus de 120 km heure dans la traversée d'un village à 16 heures (heure à laquelle il arrive aussi que des êtres humains normaux circulent à pied ou à vélo!), je ne vois hélas pas d'autre solution.

Le Collège travaille, avec les services ad hoc, à la redéfinition de certaines zones (50 ou 70) aux extrémités des villages, et par ailleurs nous avons planifié une étude pour organiser de la manière la plus sure possible la traversée de notre commune par les poids lourds (Plan de circulation que nous présenterons dans ces pages dès qu'il sera finalisé).





Malheureusement, quoi que l'on fasse, quels que soient les aménagements que l'on mette en place, il y a peu de solutions contre la folie de certains, si ce n'est la répression.

Espérons que ce soient des sauvages habituels qui se fassent verbaliser plutôt qu'une personne qui par distraction aura, une fois, roulé un peu trop vite...



# GROUPE DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT

Lors de la réunion du 26 avril 2013, 22 personnes ont manifesté leur intention de participer activement à ce « Groupe de travail environnement ».

Pour diverses raisons, nous avons pris du retard et n'avons pas pu réunir ce groupe de travail depuis lors, mais nous allons mettre les bouchées doubles, car il y a du pain sur la planche.

Si vous avez participé à cette réunion, ne faites rien: je vous recontacterai dans les jours à venir. Si par contre vous n'y participez pas et souhaitez nous rejoindre, pour discuter de toutes les mesures à prendre pour arriver à mieux gérer l'environnement dans notre commune, envoyez-moi un mail (contact@claudeleruse.be) ou téléphonez à Madame Chantal Huget (080/29.29.29) en lui demandant de vous inscrire: je vous inviterai pour la prochaine réunion.

# **COMMÉMORATIONS 14-18**

Un citoyen a fait part de son inquiétude en découvrant que nous n'organisions pas de cérémonie commémorative de la Grande Guerre.

Je me permets de le renvoyer (ainsi que toutes les personnes intéressées) à l'éditorial de « La Vie Communale » N° 22, avril 2014, (page 4) où j'ai expli-





qué que, « Plutôt que d'organiser l'une ou l'autre brève cérémonie de commémoration des deux « dernières » guerres, notre Collège Communal a choisi une approche résolument différente. » et que nous avions commencé à mettre en place un véritable projet pédagogique qui a pour but, outre la restauration de trois importants monuments de notre commune, le fait d'amener des jeunes (et leurs familles, leurs amis...) à réfléchir sur le sens de la Liberté, de la Démocratie...

Si vous ne disposez plus de cet exemplaire, vous pouvez le télécharger sur le site de la commune. En effet, en suivant une suggestion de Monsieur N.S., de Gouvy, que je remercie ici, nous avons mis en ligne les anciens numéros de La Vie Communale. Il suffit de se connecter au site www.gouvy.be, partie administrative, et, sous l'icône « vie communale », de cliquer sur « consulter les archives ». Pour l'instant, seules les dernières éditions sont en ligne, mais notre machine à remonter le temps est à l'œuvre, et d'autres exemplaires seront bientôt disponibles.

# COMMUNE DE GOUVY VILLAGES DE LA MUSIQUE

Comme décidé fin juin, une réunion des responsables de groupements musicaux aura lieu très prochainement pour décider de la forme que prendra, l'année prochaine, l'opération « Villages de la Musique » dans notre commune.

Si vous avez des idées à ce sujet, il vous suffit de les transmettre à un membre d'une des associations de la commune qui participait à l'évènement cette année, ou de les envoyer à l'adresse du Collège, afin qu'elle puisse être analysée par le groupe de travail.



# **TERRAINS SYNTHÉTIQUES**

Le dossier « terrains synthétiques » pour les trois clubs de football de la commune se finalise et la demande de subsides va être introduite dans les prochains jours par la RUS Gouvy, auprès d'Infrasports.





# HALL DE SPORTS

Le dossier « hall de sports » est repris en main par IDELUX Projets Publics et les auteurs de projet proposeront prochainement une nouvelle esquisse, vu le nouvel emplacement, en prolongement des terrains synthétiques, et en synergie avec ceux-ci.

# **ATELIERS CRÉATIFS**

Depuis de nombreuses années, le service culturel de la commune organise des ateliers créatifs. Une des volontés du Collège est de faire en sorte que l'argent investi dans ces ateliers serve à un maximum de personnes.

Le prix de revient de ces activités varie énormément suivant les possibilités de rémunération des animateurs qui les prennent en charge, possibilités de rémunérations qui varient elles-mêmes en fonction des autres activités de ces animateurs, de leur statut, etc. Une des exigences du Collège est évidemment que



chaque contrat signé avec la commune soit conforme à la législation et le droit du travail.

Cette année, il est apparu que dans les conditions où il était organisé précédemment, l'atelier « Arts Plastiques Adolescents – Adultes », fréquenté par une douzaine de personnes allait occasionner un cout par participant que nous avons jugé excessif.

Ce n'est donc pas de gaité de cœur que nous avons estimé qu'il était de notre devoir de ne plus le reconduire sous cette forme.

Le service culturel a par ailleurs proposé un nouvel atelier intergénérationnel, qui, je l'espère, connaitra un bon succès.

Nous avons également dû préciser un nombre de participants minimum en deçà duquel un atelier ne sera pas ouvert.

Il ne s'agit bien entendu pas de réduire les budgets culturels de la commune, mais de faire en sorte que nos moyens soient utilisés le mieux possible, au profit du plus grand nombre possible d'habitants.

# **PERMANENCES DU COLLÈGE:**

#### Sur rendez-vous:

Pour rappel, les membres du Collège communal et moi-même sommes à votre disposition sur rendez-vous : un coup de fil ou un mail suffisent. (Si vous n'avez plus nos coordonnées, le 080 / 29 29 29 vous permet de les obtenir.)

# Sans rendez-vous,

**Tous les samedis, de 9 h 30 à 11 h 30**, je me tiens à votre disposition avec des membres du Collège à la Maison Communale. Si vous n'avez pas eu la possibilité de prendre un rendez-vous à un autre moment, n'hésitez pas : **nous sommes là**.

Le Bourgmestre
Claude Leruse
contact@claudeleruse.be



# **POPULATION - ÉTAT CIVIL**

# **NAISSANCES**

HERTAY Maëlle, née à Saint-Vith le 01/06/2014; fille de Christophe et de LESENFANTS Elodie de Beho. WINAND Soan, né à Saint-Vith le 10/06/2014; fils de Yannick et de MINY Mélissa de Gouvy.

DEBUISSON Locky, né à Sambreville, le 17/06/2014; fils de Jean-Christophe et de MICHAUX Elodie de Ourthe. DELGES Loan, né à Malmedy le 18/06/2014; fils de Jonathan et DUCOMBLE Danielle de Gouvy.

SERRURIER Camille, née à Liège, le 19/06/2014; fille de Renaud et de LEJOLY Mélanie de Montleban. HUBERT Louis, né à Saint-Vith, le 24/06/2014; fils de Dimitri et METTENANXT Jessica de Gouvy.

MARECHAL Cyril, né à Liège, le29/06/2014; fils de Jean-François et de LEFORT Isabelle de Langlire.

DARGE Damon, né à Eupen, le 02/07/2014; fils de Pierre-Yves et de DEREYMACKER Christelle de Gouvy.

DECHENE Noan, né à Libramont, le 22/07/2014; fils de Julien et de CAPRASSE Florence de Sterpigny.

PINZI d'OLIVEIRA Shana, née à Saint-Vith, le 22/07/2014; fille de Richard et de LIMMELETTE Carol de Gouvy.

ANDRÉ Télio, né à Libramont, le 26/07/2014; fils de Thibaut et de CAPRASSE Pauline de Gouvy.

GAUTHY Leny, née à Verviers, le 02/08/204; fils de Christopher et de RENARD Sylviane de Gouvy.

CREPPE Naëlle, née à Malmedy, le 05/08/2014; fille de Lionel et de CHAVET Géraldine de Bovigny.

# **DÉCÈS**

PAIROUX Jean-François, décédé le 17/07/2014, à l'âge de 31 ans.

CREPPE Germaine, veuve de NIZETTE Joseph, décédée le 26/07/2014, à l'âge de 90 ans.

PIRSON Alice, épouse de CHERAIN Camille, décédée le 05/08/2014, à l'âge de 88 ans.

THOMAS Albert, veuf de ALLARD Jeanne, décédé le 15/08/2014, à l'âge de 88 ans.

FUX Rudolf, époux de SCHEUREN Hylda, décédé le 15/08/2014, à l'âge de 75 ans.

LENTZ Jean, époux de JOURDAIN Anne, décédé le 19/08/2014, à l'âge de 62 ans.

De POTTER Jacques, époux de DELHAYE Rita, décédé le 24/08/2014, à l'âge de 79 ans.

PAULUS Germaine, veuve de GERMAIN André, décédée le 27/08/2014, à l'âge de 81 ans.

GRÉGOIRE Marie, veuve de SCHLOUNE René, décédée le 30/08/2014, à l'âge de 88 ans.

VAN GEERT Marie-José, veuve de LEMAL Alphonse, décédée le 31/08/2014, à l'âge de 87 ans.

#### **MARIAGES**

HOUSCHEIDT Christophe et BUIS Mylène de Beho; le 07/06/2014. LAMY Michaël et CHOFFRAY Anne de Cherain; le 21/06/2014. WERY Michaël et BOULANGER Nancy de Gouvy; le 19/07/2014. RENARD Tony et DEGLAIRE Emeline de Gouvy; le 16/08/2014.

#### Nouvelle de Suze-La-Rousse

PRADELLE Pierre et DUPEYRON Stéphanie de Suze-La-Rousse; le 30/08/2014.



# **CENTENAIRE!**

Notre seconde Centenaire de l'année!

Ce dimanche 29 juin, Mme Maria Gathelier-Andrianne a été mise à l'honneur pour cet anniversaire hors du commun : 100 ans ! Maria, originaire de Langlire, y a passé toute sa vie. Née le 30 juin 1914, Maria démarre dans la vie avec le début de la Première Guerre mondiale. La vie n'est pas facile, mais notre jubilaire passera tous ces moments difficiles avec brio. Entre la famille, le magasin et ses différentes activités, elle fait tourner la machine. Depuis un certain temps, Maria vit chez sa fille à Gouvy. Elle peut aujourd'hui se laisser cajoler en toute sérénité.



Quel plaisir d'être là ! C'est un honneur pour nous d'être présents pour fêter cet évènement. Au nom de l'Administration Communale, nous réitérons nos félicitations et nous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Merci Maria!

# **NOCES DE DIAMANT:**

Le Lac de Cherapont, l'Ourthe qui passe par là et nous voici chez Marie-Thérèse et Raymond Boulanger. Pionniers du tourisme en créant le site du Lac de Cherapont, nos jubilaires ont travaillé dur pour réaliser cet ensemble d'activités. Pendant que Marie-Thérèse organise le travail du restaurant et de la famille, Raymond, lui, pense que des activités touristiques sans coordination ne peuvent pas prospérer. Il sera le fondateur du Syndicat d'Initiative de Gouvy. Toute sa famille participera à la réussite de cette entreprise. 60 années se sont écoulées et comme dirait



Raymond, on ne les a pas vus passer! 60 années de complicité, de travail, de chamailles comme partout; nos jubilaires peuvent maintenant se reposer et profiter de leurs enfants, petits-enfants et arrières petit-enfants...

Au nom de l'Administration Communale, nous sommes heureux de vous présenter toutes nos félicitations et vous souhaiter encore beaucoup de moments ensemble.

Merci pour votre accueil!

# **NOCES OR:**

# M. et Mme Léopold Franck

Originaires de la région de Charleroi, nos jubilaires sont arrivés à Gouvy dans les années '80... Tout de suite, ils se sont intégrés via le club de football où les enfants ont évolué avec brio. Éclectique, Léopold se passionne depuis plusieurs années pour l'étude et la réalisation de mares, plans d'eau et a écrit plusieurs ouvrages à ce sujet. Toutes nos félicitations et rendez-vous dans dix ans pour les 60 bougies!



# Marthe et Jacques Bruneel-Schoune

Un bail pour Marthe et Jacques qui se sont dits oui il y a tout juste 50 ans. En compagnie de leurs neveux et nièces, amis et voisins, nos jubilaires sont mis à l'honneur. Le 22 aout 1964, ils ont décidé d'unir leurs vies. Complicité, gestes tendres, partage, gentillesse sont les images qui les caractérisent. Discrets, mais attentifs, discrets, mais généreux, discrets, mais toujours prêts, nous leur souhaitons encore beaucoup de moments heureux ensemble.

Au nom de l'Administration Communale, nous leur présentons toutes nos félicitations.





# **CONSEIL COMMUNAL**

# **AVERTISSEMENT:**

La meilleure façon d'être bien informés, et en direct, de la vie de notre commune, est d'assister aux réunions du Conseil Communal. Vous êtes les bienvenus. Pour connaitre la date des prochaines réunions du Conseil et savoir de quoi l'on débattra, il suffit de consulter le site www.gouvy.be, à la rubrique « Administration » ou d'envoyer un courrier ou un mail à Madame Myriam Hay (myriam.hay@gouvy.be) en lui demandant de vous faire parvenir l'ordre du jour des prochaines réunions du Conseil : n'hésitez pas, c'est gratuit!

Faute de place, vous ne trouverez ici que l'essentiel des points dont le Conseil a débattu. Si vous souhaitez consulter le procès-verbal dans son intégralité, il est à votre disposition sur www.gouvy.be. Vous pouvez aussi le consulter dans les bureaux de l'Administration. Attention : les procès-verbaux de réunions du Conseil ne peuvent être publiés que lorsqu'ils ont été approuvés, donc généralement après la séance suivante.

Le Bourgmestre, Claude Leruse.

# **SÉANCE DU MERCREDI 28 MAI 2014**

## 1. Compte communal 2013.

Pour 10 voix POUR et 6 voix CONTRE,

DÉCIDE: D'approuver les comptes annuels de l'exercice 2013, à savoir:

## 1. Compte budgétaire

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	7.716.486,20	3.695.778,92	11.412.265,12
- Non-Valeurs	47.032,49	0,00	47.032,49
= Droits constatés net	7.669.453,71	3.695.778,92	11.365.232,63
- Engagements	7.311.900,91	9.130.072,05	16.441.972,96
= Résultat budgétaire de l'exercice	357.552,80	-5.434.293,13	-5.076.740,33
Droits constatés	7.716.486,20	3.695.778,92	11.412.265,12
- Non-Valeurs	47.032,49	0,00	47.032,49
= Droits constatés net	7.669.453,71	3.695.778,92	11.365.232,63
- Imputations	7.193.412,97	4.346.260,03	11.539.673,00
= Résultat comptable de l'exercice	476.040,74	-650.481,11	-174.440,37
Engagements	7.311.900,91	9.130.072,05	16.441.972,96
- Imputations	7.193.412,97	4.346.260,03	11.539.673,00
= Engagements à reporter de l'exercice	118.487,94	4.783.812,02	4.902.299,96

# 2. Bilan

## ACTIF:

Actifs immobilisés: 37 901 786,76 €
Actifs circulants: 5 235 962,26 €
Total de l'actif: 43 137 749,02 €

#### PASSIF:

Fonds propres: 32 064 701,22 €
Dettes: 11 073 047,80 €
Total du passif: 43 137 749,02 €

## 3. Compte de résultat

A. Résultat d'exploitation : mali : 85 762,16 €
+ Résultat exceptionnel : mali : 289 502,15 €
= Résultat de l'exercice : mali : 375 264,31 €



#### 2. C.P.A.S.

Compte annuel de l'exercice 2013.

Considérant que les comptes budgétaires et comptables se présentent comme suit :

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	1.116.599,23	65.569,73	1.182.168,96
- Non-Valeurs	0,00	0,00	0,00
= Droits constatés net	1.116.599,23	65.569,73	1.182.168,96
- Engagements	1.060.545,20	600.569,73	1.661.114,93
= Résultat budgétaire de l'exercice	56.054,03	-535.000,00	-478.945,97
Droits constatés	1.116.599,23	65.569,73	1.182.168,96
- Non-Valeurs	0,00	0,00	0,00
= Droits constatés net	1.116.599,23	65.569,73	1.182.168,96
- Imputations	1.057.082,23	7.973,87	1.065.056,10
= Résultat comptable de l'exercice	59.517,00	57.595,86	117.112,86
Engagements	1.060.545,20	600.569,73	1.661.114,93
- Imputations	1.057.082,23	7.973,87	1.065.056,10
= Engagements à reporter de l'exercice	3.462,97	592.595,86	596.058,83

Considérant que le compte de résultat s'équilibre à 1 171 584,47 €;

Considérant que le bilan 2013 s'équilibre à 2 365 570,13 €;

Par 10 voix POUR et 6 ABSTENTIONS;

DÉCIDE : D'approuver le compte 2013 du CPAS, comprenant les comptes budgétaires comptables de résultat et le bilan.

#### 3. Budget communal - Exercice 2014.

Modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n° 1.

Par 10 voix POUR et 6 voix CONTRE.

DÉCIDE : Le budget ORDINAIRE communal est modifié et le nouveau résultat du budget est arrêté aux chiffres figurant au tableau 1 ci-après :

## Balance des recettes et des dépenses.

	CONSEIL	CONSEIL		
	Recettes	Dépenses	Solde	
B.I./M.B. précédente	7.830.480,84	7.684.822,52	145.658,32	
Augmentation	318.641,36	303.925,37	14.715,99	
Diminution	5.139,77	82.481,35	77.341,58	
Résultat	8.143.982,43	7.906.266,54	237.715,89	

Modification budgétaire extraordinaire :

Par 10 voix POUR et 6 voix CONTRE,

DÉCIDE : Le budget EXTRAORDINAIRE communal est modifié et le nouveau résultat du budget est arrêté aux chiffres figurant au ci-après.

# Balance des recettes et des dépenses.

	CONSEIL		
	Recettes	Dépenses	Solde
B.I./M.B. précédente	7.227.174,05	7.227.174,05	
Augmentation	2.208.820,88	2.185.027,73	23.793,15
Diminution	143.293,15	119.500,74	23.793,15
Résultat	9.292.701,78	9.292.701,78	



#### 10. Patrimoine communal.

Acquisition, de gré à gré, d'un bâtiment cadastré 1re Division, Section A, n° 805X3 d'une contenance de 65 ares 44 ca, n° 805W3 d'une contenance de 3 ares 81 ca, n° 805Y3 d'une contenance de 14 ares 26 ca, et n° 805S3 d'une contenance de 35 ares 47 ca.

DÉCISION.

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation;

Considérant la mise en vente du bien cadastré 1re Division, Section A, n° 805X3 d'une contenance de 65 ares 44 ca, n° 805W3, d'une contenance de 3 ares 81 ca, n° 805Y3 d'une contenance de 14 ares 26 ca, et n° 805S3, d'une contenance de 35 ares 47 ca;

Considérant que dans le cadre de la redynamisation de l'entité de Gouvy, il subsiste toujours un manque de locaux publics ;

Considérant les demandes des différentes associations actives sur Gouvy;

Considérant la situation du bâtiment, son état, ainsi que la possibilité d'aménagement des abords et du terrain sur lequel il est implanté;

Vu la décision du Collège communal du 16 mai 2014 relative à la désignation du Notaire Stasser pour procéder à l'estimation du bien cadastré 1re Division, Section A, n° 805X3 d'une contenance de 65 ares 44 ca, n° 805W3, d'une contenance de 3 ares 81 ca, n° 805Y3 d'une contenance de 14 ares 26 ca, et n° 805S3, d'une contenance de 35 ares 47 ca ;

Considérant l'estimation remise par Maitre Vincent Stasser, au montant de 850 000,00 €;

Considérant le crédit inscrit à l'article 124/712-51 projet 20 140 035 du budget extraordinaire ;

Sur proposition du Collège communal;

Par 10 voix POUR, 6 voix CONTRE,

#### **DÉCIDE:**

Art. 1. - d'ACQUÉRIR, de gré à gré, pour cause d'utilité publique, au montant de 595 000,00 €, le bien cadastré 1re Division, Section A, n° 805X3 d'une contenance de 65 ares 44 ca, n° 805W3 d'une contenance de 3 ares 81 ca, n° 805Y3 d'une contenance de 14 ares 26 ca, et n° 805S3 d'une contenance de 35 ares 47 ca.

Art. 2. - De financer la dépense sur fonds propres.

Art. 3. - SOLLICITE la reconnaissance du caractère d'utilité publique de cette opération.

Art. 4. - CHARGE le notaire Vincent STASSER, notaire de résidence à Gouvy, de conduire à bonne fin le présent dossier d'acquisition au nom et pour compte de la Commune de GOUVY.

# 13. Acquisition de matériel informatique : 8 PC fixes et 1 PC portable.

Conditions et mode de passation.

APPROBATION.

Considérant la centrale de marchés réalisée par la Province de Luxembourg relative à l'acquisition de matériel informatique;

Considérant qu'il est nécessaire de remplacer le matériel informatique (+/- 9 ordinateurs licences comprises dont 8 fixes et 1 portable) de plusieurs services à savoir :

- Bibliothèque
- École communale (1 fixe et 1 portable)
- Service Jeunesse
- Service Population (2 fixes «guichet»)
- Service du personnel
- Receveur régional;

Considérant que le montant de la dépense s'élève à 10 000,00 € hors TVA, soit 12 100,00 € TVA comprise ;

À L'UNANIMITÉ,

#### **DÉCIDE:**

De choisir de passer commande via la centrale de marchés mise en place par la Province de Luxembourg.

22. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière instaurant une zone 30 « abords école » à l'école primaire subventionnée à LIMERLÉ.

APPROBATION.

Vu la loi relative à la police de la circulation routière ;

Vu le règlement général sur la police de la circulation routière ;

Vu l'arrêté ministériel fixant les dimensions minimales et les conditions particulières de placement de la circulation routière ;

Vu le projet de règlement complémentaire sur la police de la circulation routière relatif aux routes régionales, émanant du Service Public de Wallonie, Direction Générale Opérationnelle des Routes et des Bâtiments, Direction des Routes du Luxembourg à Arlon, confirmant l'instauration d'une zone 30 «abords école» à LI-MERLÉ, (N838) aux abords de l'école primaire libre subventionnée entre les PK 21 665 et 24 735 ;

Vu le C.D.L.D.;

À L'UNANIMITÉ,

#### **DÉCIDE:**

Art. 1. - D'APPROUVER le projet de règlement complémentaire sur la police de la circulation routière relatif aux routes régionales, émanant du Service Public de Wallonie, Direction Générale Opérationnelle des Routes et des Bâtiments, Direction des Routes du Luxembourg à Arlon, confirmant l'instauration d'une zone 30 «abords école» à LIMERLÉ, (N838) aux abords de l'école primaire libre subventionnée.



Art. 2. - La zone 30 décrite ci-dessus, sera placée sur la N812 entre les PK 21 665 et 24 735.

Art. 3. - La présente délibération sera transmise au Service Public de Wallonie, Direction Générale Opérationnelle des Routes et des Bâtiments, Direction des Routes du Luxembourg à Arlon pour disposition.

#### 23. Attribution mérites sportifs 2 014.

#### DÉCISION.

Considérant les performances sportives que les lauréats ont établies au cours de l'année, à savoir :

- Pour le mérite sportif individuel : Florentin GOO-RIS pour sa participation à la «diagonale des fous» à La Réunion (1er belge au classement général) ;
- Pour le mérite sportif collectif : L'Asbl «DIXIE RANCH» pour avoir emmené plusieurs de leurs cavaliers (ères) sur les podiums nationaux et internationaux en équitation-Trec;

À L'UNANIMITÉ,

#### **DÉCIDE:**

De remettre une somme de 250 € dans le cadre du mérite sportif 2014, un diplôme et un trophée aux lauréats.

# **SÉANCE DU 25 JUIN 2014**

# 2. Opération de revitalisation urbaine sur le site dit « Bastin » (quartier de la Gare) à Gouvy.

Approbation du périmètre et adoption du dossier de reconnaissance de l'opération de revitalisation urbaine. DÉCISION.

Considérant qu'il est important, de manière à promouvoir la fonction économique et sociale du centre de Gouvy, d'y conduire des opérations dynamiques visant à sa revitalisation et de pouvoir y favoriser le développement d'une nouvelle offre de logements privés à proximité de la gare ;

Vu les réflexions émanant du projet de plan Communal d'Aménagement qui ont conduit à la configuration de ce nouveau quartier;

Vu que les démarches de la Commune ont permis d'attirer un premier investissement privé prenant la forme d'un premier développement de logements à destination des Séniors (résidence avec services) réalisée par la société Résigouvy au cœur de l'entité de Gouvy;

Considérant la décision de la Commune de Gouvy en date du 23 janvier 2013 de réaliser sur une partie des terrains du site du PCA « Bastin » une opération de revitalisation urbaine afin d'amplifier encore la venue d'investisseurs privés et le développement d'une nouvelle offre de logements au cœur du pôle tout en contribuant à créer une centralité à Gouvy dans le quartier de la gare et ainsi de contribuer à sa dynamisation ;

Considérant que la Commune a approuvé en date du 26 février 2014 une convention avec un partenaire privé, la société Résigouvy, qui s'engage à mener une opération de revitalisation urbaine;

Considérant que le terrain visé par le projet de revitalisation urbaine appartient à la Commune de Gouvy et que celle-ci met à disposition au travers d'un droit d'emphytéose les parties du bien immeuble permettant à la société Résigouvy de réaliser l'ensemble des investissements prévus dans la convention de revitalisation; Vu le dossier de reconnaissance d'une opération de

Vu le dossier de reconnaissance d'une opération de revitalisation urbaine établi par le bureau Alinéa Ter et IDELUX Projets publics et présenté ce jour auprès du conseil par Alinéa Ter;

Vu le périmètre de revitalisation urbaine tel que défini dans ce dossier de reconnaissance ;

Attendu que les espaces publics à aménager (lien entre le site et le quartier de la gare, cheminements piétons, espace polyvalent, espaces verts, espace de convivialité, espace récréatif, mobilier et luminaire) portent sur un montant de travaux estimés pour la phase 1 (périmètre d'intervention prioritaire) à 909 100 euros HTVA comme décrit au point 7 du dossier de reconnaissance et que le compte d'investissement prévisionnel repris au point 8.1. porte l'ensemble des investissements publics pour la phase 1 (périmètre d'intervention prioritaire) à un montant de 1 397 846 € TVAC ;

Attendu que les espaces publics à aménager portent sur un montant de travaux estimés pour la phase 2 (périmètre d'intervention non prioritaire) à 407 700 euros HTVA comme décrit au point 7 du dossier de reconnaissance et que le compte d'investissement prévisionnel repris au point 8.2. porte l'ensemble des investissements publics pour la phase 2 (périmètre d'intervention non prioritaire) à un montant de 589 595 € TVAC.

Considérant que l'ensemble des investissements de la société Résigouvy, à savoir la construction d'une résidence avec services (bâtiments A et B) et la construction d'un bâtiment avec services et appartements (bâtiments C) est estimé à 5 000 000 € TVAC;

Considérant que les investissements privés et publics envisagés au sein du périmètre de la revitalisation identifié s'inscrivent dans le cadre des opérations décrites à l'article 172 du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie;

Vu l'utilité publique de l'opération envisagée ;

Par 10 voix POUR et 5 voix CONTRE,

# DÉCIDE :

D'approuver le périmètre de l'opération de revitalisation tel que délimité au point 2.2. du dossier de reconnaissance de l'opération de revitalisation sur le site dit « Bastin » ;

D'adopter le dossier de reconnaissance de l'opération de revitalisation établi par Alinéa Ter et IDELUX Projets Publics et présenté en séance ;

De charger le Collège d'introduire auprès du Gouvernement et de l'administration compétente le dos-



sier de reconnaissance de l'opération de revitalisation ;

#### **SOLLICITE**

La reconnaissance par la Région Wallonne de l'opération de revitalisation urbaine sur le site dit « Bastin » ;

Le subventionnement par la Région Wallonne des travaux d'aménagement des espaces publics dans le cadre de la présente opération de revitalisation urbaine ainsi que les honoraires y liés, suivant le tableau récapitulatif des investissements publics repris au point 8 du dossier de reconnaissance.

#### 4. Création d'un hall sportif à Gouvy.

Modalités d'exécution de la mission confiée à IDELUX Projets Publics.

Cession de marché et avenant.

APPROBATION.

Vu le rapport du Groupe de Travail chargé de rencontrer les groupements socioculturels et sportifs de la Commune de GOUVY, tel que présenté au Conseil le 23 mai 2003 et notamment son point IV B e ;

Vu notre délibération du 28 aout 2 003 décidant de marquer notre accord de principe sur l'étude d'un projet de construction d'un hall de sports à GOUVY sur la parcelle communale cadastrée 1 re division, section A, n° 991d;

Vu notre délibération du 21 décembre 2004 décidant :

- De confier à Idélux, via un contrat de délégation de maitrise d'ouvrage, la réalisation du hall sportif,
- D'approuver la convention de délégation de maitrise d'ouvrage,
- De solliciter l'intervention de la Région Wallonne, Infrastructures sportives, à hauteur de 60 % dans le cadre du subventionnement de ce hall,
- De cofinancer la part non subventionnée de l'investissement ;

Vu notre délibération du 16 décembre 2005 décidant :

- D'approuver le projet d'investissement,
- De charger Idélux d'introduire le projet d'investissement auprès de la Région wallonne, Infrastructures Sportives, en vue d'obtenir l'accord de principe de subventionnement;

Vu la demande de la Région Wallonne, Infrastructures Sportives, d'approfondir le dossier au stade «avant-projet» en vue d'affiner l'estimation du Cout des travaux, sur base de laquelle est calculé le montant maximum théorique de subsides;

Vu notre délibération du 26 mars 2007 décidant :

- D'approuver les plans d'avant-projet,
- D'approuver le nouvel estimatif du cout des travaux,
- D'approuver le compte d'investissement prévisionnel du projet,

- De prévoir au budget communal la somme de 1 999 396,98 € H.T.V.A.,
- De charger Idélux d'introduire ces différents documents ainsi que la présente délibération auprès de la Région Wallonne, Infrastructures Sportives, en vue d'obtenir l'accord de principe de subventionnement

Attendu qu'il est apparu que le pouvoir subsidiant sollicité pour la réalisation du projet (Infrasports) n'acceptait plus la délégation de maitrise d'ouvrage d'une Commune vers son Intercommunale;

Que pour refléter cette évolution, la mission originelle d'Idelux est transformée en une mission d'assistance à maitrise d'ouvrage, celle-ci étant à l'avenir prise en charge par la nouvelle intercommunale Idelux-projets publics;

Que dès lors, les contrats conclus par Idelux, dont celui avec l'adjudicataire, doivent être cédés à la commune de Gouvy;

Qu'il convient d'approuver les modalités d'exécution de la mission confiée à IDELUX Projets Publics ainsi que la cession de marché et avenant;

À L'UNANIMITÉ.

#### **DÉCIDE:**

D'APPROUVER les modalités d'exécution de la mission confiée à IDELUX Projets Publics ainsi que la cession de marché pour le PROJET : CONSTRUCTION D'UN HALL SPORTIF

#### 6. Attribution des subsides.

#### DÉCISION.

Considérant que toutes les associations subsidiées ont rentré leur rapport d'activité ;

Considérant que le groupe de travail, chargé par le conseil communal de proposer une répartition des subsides, s'est réuni le 2 juin 2014 pour examiner ces rapports et contrôler la bonne utilisation des subsides; Considérant qu'il convient de soutenir les associations organisant des activités utiles à l'intérêt général;

Sur proposition du groupe de travail et du Collège communal ;

À L'UNANIMITÉ,

#### **DÉCIDE:**

D'arrêter la répartition des subsides pour l'exercice 2014 : Voir le détail des subsides octroyés sur le site internet www.gouvy.be, onglet « Administration », rubrique « conseils communaux : Procès-verbaux » ou demander à le consulter à l'Administration.



# **ENFANCE – JEUNESSE – ENSEIGNEMENT**

# PLACE AUX ENFANTS - COMMUNE DE GOUVY

#### **SAMEDI 18 OCTOBRE 2014**

Le samedi 18 octobre prochain aura lieu, pour la septième fois dans notre commune, la journée «Place aux enfants», une journée d'animation entièrement consacrée aux enfants de 5° et 6° primaire. Cette organisation s'inscrit dans le cadre d'une politique locale de l'enfance et se veut une démonstration du dynamisme et de la richesse du tissu associatif et artistique de notre commune, ainsi que de l'ouverture de nos entreprises.

L'objectif d'une telle journée consiste à susciter l'intérêt des enfants dans la découverte de leur commune, des métiers, des artistes, des loisirs..., mais aussi à leur permettre de s'exprimer et de donner leur avis.

C'est une journée ludique et pédagogique qui veut favoriser la découverte du monde adulte par les enfants. Pendant toute la journée, de 9h à 17h, les enfants pourront observer, goûter, toucher, participer... aux activités de la vie économique, sociale, sportive et culturelle.

L'organisation est coordonnée par la Commune de Gouvy, avec comme partenaire privilégié la Ligue des Familles. Mais c'est grâce à de nombreux «hôtes d'un jour» prêts à accueillir les enfants, de nombreux «passe-murailles» qui les accompagneront, que cette journée peut être organisée.

Votre enfant veut y participer?



## Information & Contact

Vanessa DEGUELDRE au 080/29.29.33 ou vanessa.degueldre@gouvy.be

# **FÊTE DES BAMBINS:**

#### Petit bout d'homme et de femme : Les enfants de 2013

Le samedi 14 juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir les nouveau-nés de 2013, accompagnés de leurs parents pour une matinée festive. Une belle assemblée, vivante et un peu chahuteuse, mais tellement pleine de vie, d'agitation, d'espoir...

Cette rencontre a eu lieu à l'école communale de Cherain. Trois ateliers étaient proposés aux parents. La chuchoteuse du petit peuple (petit spectacle de



comptines), découverte musicale et liberté de mouvement, chacun s'est inscrit et a pu vivre un moment unique avec son enfant.

À cette occasion, Ghislaine Lejeune, échevine de la petite enfance, a remis à nos petits citoyens, la prime de naissance ainsi qu'un livre.

Il y avait également une animation peinture et grimage pour les plus grands enfants accompagnant leurs parents. Ils ont ainsi pu, eux aussi, trouver leur place dans cette organisation et passer un moment agréable.

Tout au long de la matinée différents stands d'aide à la petite enfance étaient présents, tel que les P'tits soleils, l'ONE, la Cachette Enchantée, les aides familiales, accueil assistance, ligue des familles... Un bon moyen de les découvrir.

Nous avons ensuite partagé le verre de l'amitié, sandwiches et soupe maison pour les petits.



Être parents, c'est une expérience formidable.

Ce n'est pas qu'une partie de plaisir, nos bouts de chou nous amènent souvent à la limite de notre patience, ils aiment nous tester.

Mais mettre un enfant au monde, que ce soit le premier, le deuxième, le troisième et pour certains même le quatrième, il s'agit à chaque fois d'une aventure nouvelle. Chaque petit qui nait apporte sa touche à la vie de famille. C'est à nous, les parents, d'être attentifs au caractère unique de chacun de nos enfants et de leur permettre de s'épanouir dans leurs différences.

Nous souhaitons à tous ces jeunes parents, beaucoup de plaisir avec leur petit rayon de soleil.



# **VOUS AVEZ UN ENFANT** À FAIRE GARDER?

# La Cachette Enchantée :

# Halte garderie communale

- Envie de souffler ?
- Un rendez-vous important?
- Une formation ?
- Un manque de place pendant quelques semaines chez une accueillante ou en crèche?
- Envie que votre enfant se prépare à l'école maternelle ?

La Cachette Enchantée est une halte d'accueil communale qui...

- Accueille vos enfants de 0 à 6 ans.
- Un encadrement par des professionnelles de la petite enfance
- Des activités variées ; peinture, musique, psychomotricité, promenades extérieures...
- Un lieu où les enfants se sentent bien, où ils vivent un ensemble d'expériences et de découvertes
- Une rencontre avec d'autres enfants, une préparation à l'école maternelle.
- Un lieu de rencontre entre parents et enfants lors d'activités à thème telles que Bébé papote, massage bébé, psychomotricité, portage, conférences...
- Consultation de l'infirmière ONE dans nos locaux
- Pour qui ?



Ouvert à tous, parents au foyer ou travailleurs pour une heure, une journée ou plus selon les besoins.

# Ouverture?

Du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures - Ouvert toute l'année excepté durant les vacances de Noël.

#### Prix?

2 € de l'heure (nombreuses formules de tarifs dégressifs.)

Réservations souhaitées 24 heures à l'avance.

#### • Où?

Nous sommes situés à Ourthe n° 57 (dans l'ancien presbytère à côté de l'église).

Voir aussi le règlement complet sur le site gouvy.be (dans la rubrique vie pratique).



# Les activités proposées pour cette fin d'année :

## Bébé papote

Pour les enfants de 0 à 3 ans, un mercredi par mois de 9 h 00 à 11 h 00.

Le bébé papote est un moment convivial pour les parents désireux de prendre du temps avec leurs enfants, de rencontrer et échanger avec d'autres parents, découvrir des nouveaux jeux, livres et activités. Cette activité est ouverte à tous et gratuite.

- 17/09: fruits d'automne (compote et bricolage)
- 15/10: création de tapis de comptine
- 12/11: bricolage en pâte autodurcissante
- 17/12: décoration de cupcake
- Massage bébé Shiatsu,

Pour les bébés de 0 à 8 mois

#### Le samedi 11 octobre de 9 h 30 à 11 h 30

Le shiatsu va travailler sur les méridiens et différents points d'énergie (par pressions) et peut se pratiquer sur un bébé habillé.



# Information & Contact

Si vous désirez des renseignements sur ces ateliers ou sur la halte d'accueil, n'hésitez pas à nous contacter au 080/57.12.17 ou au 0492/580.714

ou par mail à halteaccueil@gouvy.be

# ONE

 Permanence de l'infirmière ONE, dans le bureau de La Cachette Enchantée

le 2<sup>e</sup> jeudi du mois (\* sauf jours fériés) : 11/09, 9/10, 13/11, 11/12

Tournée du Car

Limerlé, Sterpigny, Courtil, Bovigny, Centre Fédasil

Le 4e lundi du mois : 22/09, 27/10, 24/11, 22/1

Montleban, Gouvy, Ourthe, Beho.

Le 4<sup>e</sup> jeudi du mois\* : 25/09, 23/10, 27/11

Pour une organisation optimale, nous vous demandons de bien vouloir prendre rendez-vous.





# Information & Contact

Janine REMACLE infirmière ONE au 0499/572.566

# « LE JARDIN DES P'TITS SOLEILS »

Ce 23 juin, dans l'ancien presbytère de Courtil, les familles, parents, enfants et même grands parents, sont venus découvrir « Le Jardin », le nouveau coaccueil des P'tits Soleils, service d'accueillantes d'enfants agréé ONE.

Étonnement et ravissement étaient au rendez-vous.

De l'espace, un beau jardin, équipement et infrastructure adaptée... Le tout en préservant la chaleur d'un accueil familial. En effet, ne nous trompons pas, il ne







s'agit ni d'une crèche, ni d'une Maison Communale d'accueil de l'Enfance, encore moins d'une halte-garderie...

Un coaccueil permet juste à deux accueillantes d'exercer leur activité en duo.

Dans le cas présent, l'occupation de l'ancien presbytère par l'ASBL des P'tits Soleils résulte d'une collaboration avec les pouvoirs communaux de Gouvy.

Avec ce nouveau milieu d'accueil, des rires et des jeux d'enfants viendront désormais animer le centre de Courtil!

En attendant l'inauguration officielle, l'ASBL les P'tits Soleils, remercie déjà l'administration communale d'être sensible aux objectifs poursuivis par le service, à savoir offrir un accueil de qualité et de proximité.

Bon vent aux deux accueillantes au « Jardin » de Courtil. Et n'oublions pas les 6 autres accueillantes qui poursuivent leur activité à domicile, réparties sur l'ensemble du territoire de Gouvy : Beho, Cherain, Gouvy, Ourthe et Rettigny.

#### Information & Contact

Service des P'tits Soleils

080/64.38.14 ou ptits.soleils@skynet.be

# J1 ASBL

propose aux jeunes les activités suivantes durant l'année scolaire 2014-2015:



#### SOUTIEN SCOLAIRE

Besoin d'aide pour l'école ? Pour des questions sur quelque chose vu en classe et que tu n'as pas bien compris ? Pour un travail à réaliser ? En perte de motivation ?

- Lieu : locaux de J1 dans les installations de l'école communale de Cherain
- Prix: 10 € d'inscription pour l'année scolaire + 2,50 €/séance
- Quand?
- Pour les enfants du primaire (uniquement sur réservation avant le mercredi soir au plus tard) : les jeudis de 15 h 30 à 16 h 30
- Pour les enfants du secondaire : les jeudis de 17 heures à 18 h 15

#### ASTRONOMIE

Découvrir l'espace, les planètes, les étoiles... Comprendre et manipuler les instruments d'astronomie (télescope, lunettes, etc.)...

- Lieu : locaux de J1 dans les installations de l'école communale de Cherain
- Prix: 15 € d'inscription pour l'année scolaire + 2,50 €/séance (3 € pour les séances d'observations)
- Quand ? Tous les vendredis de 17 h 30 à 18 h 30

Information & Contact

Steve THIRY - 0497/94.72.85 thirysteve@gmail.com





🖆 lesjeunesontdutalent

# **ATELIERS ARTISTIQUE 2014-2015**



Cirque

A partir de 6 ans

130€/an

# ATELIERS ARTISTIQUES 2014-2015

# Service culturel « Horizon » de la Commune de Gouvy



# Chaque mercredi de 15h30 à 17h.

#### À partir du 1 octobre.

Tu apprendras en t'amusant et au travers du jeu les diverses techniques de cirque : jonglerie avec foulards, assiettes, balles, massues ; équilibre au sol et sur les divers accessoires : Rola-bola, pédalo, balle d'équilibre... Le jeu clownesque s'ajoutera au panel des trucs et astuces de jongleur en herbe. Tu apprendras à sculpter des ballons ainsi qu'à fabriquer du petit matériel de cirque. Les mots clés pour cet atelier resteront encore la convivialité et l'apprentissage par le jeu. Chacun trouvera sa place et sera valorisé selon son niveau d'évolution.



ution.

Animateur: Pascal Genot

Lieu: Ecole de Cherain, 34Z.

#### 1 samedi/mois de 9h à 12h.

#### À partir du 11oct.

1 enfant accompagné par 1 adulte;

création de jeux -maison poupées, jeux de société, théâtre et marionnettes, doudous, poupées, cheval sur bâton, déguisements, puzzles, jeux de rôles, ....

Les thèmes des 4 premiers ateliers :

- « créateurs de doudou », l'enfant dessine le doudou de ses rêves et il sera réalisé ensuite en couture à quatre mains!
- « des serpents et des échelles » se résume en la conception et la réalisation du jeu de société.
- « des piafs à grandes pattes » nous fera créer et réaliser une marionnette articulée d'oiseau à grandes pattes...
- 4. « les 2 font la paire » est un mémory à colorer de chaussettes à assembler.

Les 4 dates à venir: 11/10, 8/11, 6/12 et 17/01

Animatrice: Alice Nisen

**Lieu :** Centre de Plein Air, rue de Beho 10 à Gouvy.



« Jeux du monde » Atelier intergénérationnel 12€/couple enf-ad



# ATELIERS ARTISTIQUES 2014-2015

Service culturel « Horizon » de la Commune de Gouvy



Chaque mercredi, de 14 à 15h.

# Apprendre l'allemand

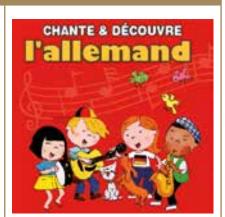
à travers le chant De la 3° M à la 2° P 110€/an

#### À partir du 2 octobre.

Tu apprendras à partir des chansons et ce, accompagné d'une pédagogie ludique : technique vocale facultative, jeux oraux à partir d'images, jeux de rôles, exercices à l'audition avec support d'exercice de lecture, petites auditions,...

Animatrice: Maité Fontaine

**Lieu :** Syndicat d'Initiative, rue de la gare, 31 à Gouvy.



# 1 Samedi sur 2, de 9h à 12h.

# « Art'souilles » Arts plastiques 4 – 9 ans

110€/an

# À partir du 4 octobre.

Atelier de découvertes : dessin, sculpture, photographie, cuisine, bande dessinée, peinture, poésie, mouvements... On mélange tout et on crée des œuvres uniques, magiques et ludiques!

Animatrice: Alice Nisen

**Lieu :** Centre de Plein Air, rue de Beho 10 à Gouvy.



# INSCRIPTION: 080/29.29.45 0495/146.980 - dorina.muntean@gouvy.be

Réduction pour les 4 à 18 ans de 10 € (à l'exception de l'atelier Jeux du monde) pour le 2<sup>e</sup> atelier et/ou 2<sup>e</sup> enfant.

Réduction de 20 € (à l'exception de l'atelier Jeux du monde) pour les participants répondant à une des conditions suivantes :

- revenus ouvrant droit à une bourse de d'étude
- chef de famille allocataire social au sens large

Pour que les ateliers aient lieu un nombre minimum d'inscrits est requis.

Possibilité d'échelonnement du payement.

## Règlement au compte :

BE94 0910 1796 2914 Administration communale de Gouvy, Bovigny, 59 – 6671 Gouvy (nom de l'atelier + nom de l'enfant).

# **ATELIER THÉÂTRE**

#### Le début des ateliers aura lieu le mardi 23/09/2014

**Prix**: 70 € pour toute l'année scolaire

**Lieu :** École de Cherain

Horaire: les mardis de 17 heures à 18 h 30

Public: adolescents de 12 – 16 ans

Possibilité d'essai durant les deux premières séances

et inscription définitive à la troisième.

L'argent et la mobilité ne doivent pas constituer un obstacle à la participation à l'atelier. Des solutions existent! N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

#### Information & Contact

Miroir Vagabond - 080/31.19.46 bureau@miroirvagabond.be.



## **ATELIERS SFC**

Un monde d'arts : de 10 à 14 ans, le mercredi de 13h à 14h30

Atelier créatif pour découvrir son potentiel artistique, développer sa créativité et découvrir différentes manières de s'exprimer!

Dessin, sculpture, photographie, cuisine, bande dessinée, peinture, poésie, mouvements, ... On mélange tout et

on crée des œuvres uniques, magiques et ludiques!



# Création & Artisanat : à partir de 12 ans, le vendredi de 19h à 20h30

Atelier de création et de fabrication d'accessoires, de bijoux, d'objets déco et cadeaux! Des matériaux de récup' en passant par les traditionnels (polymère, résine, tissu, papier, bois, ...). Un moment féminin pour apprendre et partager, pour créer et oser et puis surtout, se faire plaisir!

Contes et illustrations : de 6 à 99 ans, le mardi de 19h à 20h30

A la découverte de l'illustration et des contes pour endormir les enfants/éveiller les adultes.

Apprendre différentes techniques, à jouer avec sa créativité, avec les mots, à créer des œuvres avec fil conducteur collectif, découvrir la métaphore, la symbolique des formes, des objets et couleurs!

Pas besoin d'être un artiste, d'être le Zoro du crayon, c'est avant tout un atelier d'expression, de réflexion et de communication!

# Information & Contact

Bernard LEBRUN - 0497/990.044 benlebrun@skynet.be - www.sportfunculture.be

# **CULTURE - ÉVÈNEMENT**

# BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE GOUVY

# Heures d'ouverture

Mercredi: 15 h à 18 h 30

Jeudi de marché: 10 h à 12 h

Vendredi: 15 h 30 à 18 h 30

Samedi: 10 h à 12 h 30

# Lecture à la bibliothèque

les 18 octobre, 15 novembre et 13 décembre 2014 - le 17 janvier 2015

# Information & Contact

Jacqueline GRÉGOIRE Avenue Noël 11 B

080/39.80.40 - 0493/099.192

bibliotheque.gouvy@skynet.be

# **STERPIGNY - THÉATRE**

Samedi: 22/11 et 29/11 en soirée

Dimanche: 23/11 et 7/12 l'après-midi.

#### 2 comédies :

 L'une en français, en 3 actes : «qu'importe le flocon» d'Anny Duprey

 L'autre en wallon en 2 actes
 « des hâyes... èt des bouchons»

#### Information & Contact

Florence CAPRASSE: 0498/385.944

flo1422@hotmail.com

Geneviève QUIRINY - 0498/862.174 - 080/51.01.74 genevieveguiriny@hotmail.com



# **NOURRIR L'HUMANITÉ C'EST UN MÉTIER!**

Théâtre documentaire autour de la disparition des petites exploitations familiales.

Par la Cie Art & tça.

Dimanche 9 novembre 2014 à 15 h à la salle « Le Cosmos » à Sterpigny.

Aujourd'hui en Wallonie, 40 fermes disparaissent chaque semaine. Quel avenir pour notre ruralité ? Notre culture ? Nos savoir-faire ? Nos variétés traditionnelles et locales ? Les géants de l'agriculture seront-ils les seuls à nourrir l'humanité ? Quel avenir pour notre nourriture ?

Avec beaucoup de pudeur et de conviction, ce spectacle réussit à être à la fois une belle œuvre d'art et un salutaire travail de conscientisation. Car à travers le sort des agriculteurs, c'est l'état de notre monde et de celui que nous laisserons à nos enfants qui est ici interrogé.

**Partenaires :** Service culturel de Gouvy, groupement 11.11.11., A.s.b.l. Campagn'art, Le syndicat FWA.

**Prix :** 5 € en prévente et 6 € à l'entrée du spectacle. **Prévente :** librairies « Alphabet » de Gouvy, « Piano Blanc » de Vielsalm, bureau service culturel à Bovigny.





# Informations & Réservations

Service culturel de la commune « HORIZON » Dorina MUNTEAN - 080/29.29.45 ou 0495/146.980 dorina.muntean@gouvy.be - www.gouvy.be

# BITUME, UN FESTIVAL PAS COMME LES AUTRES!

Le 12 juillet 2014 une sortie socioculturelle était organisée par le service jeunesse de Gouvy en partenariat avec le Miroir Vagabond. Nous nous sommes rendus au festival « Bitume » qui avait lieu cette année sur l'ile de l'Oneux à Hotton. Nous avons pu découvrir plusieurs spectacles (Théâtre muet, conteur, spectacle de jonglerie fait par des enfants,...) ainsi qu'un monde haut en couleur, posé sur cette ile le temps d'un weekend.

« Le thème rassembleur de cette édition est « LA PAUSE ». Prendre le temps de vivre, d'apprécier les spectacles, de s'assoir, siroter un verre, faire la pause, de se rencontrer, d'échanger... » (Alexandre Ogden, Coordinateur du festival).

Et nous avons bien mis en pratique le thème en question! De belles heures de rire et de rencontres. Nous ne manquerons pas de réitérer l'expérience qui a plu aux participants à cette sortie.

Rendez-vous en 2015, dans le Parc de Vielsalm cette fois!

Laurence Vanhalle responsable service jeunesse associations





# PÉRIPLE EN LA DEMEURE - LIMERLÉ

# Samedi 18 octobre, à partir de 19 h

#### Soirée désorientale

Le collectif belgo-nippon Nikon Bashi fait escale à Périple en la Demeure pour une « soirée désorientale » et probablement déjantée, en compagnie de Mathieu Ha

Informations & Réservations peripleenlademeure@yahoo.fr

#### Au programme :

- le groupe « Degurutieni » : il faut imaginer une espèce de Tom Waits japonais...
- opéra-cinéma « Le mariage avec soi-même » : indescriptible
- expo imprimée : délirant
- création d'un fanzine géant : du magasine au magasin : spectaculaire

Il y aura à manger, et ce sera oriental également!

# COMMÉMORATION DU 70<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CHUTE DE L'AVION DE BRISY

Le 27 novembre 1944, un Hudson (avion anglais) tombait à Brisy tuant ses quatre occupants.

Il y a quelques années, à l'initiative du groupe « Ardennes Avions 45 », une plaque commémorative a été scellée sur un rocher à quelques mètres de la chute de l'avion, le long de la route, a mi-distance entre le village de Brisy et le lieu-dit « Pont de Brisy ».

En 2011, le 27 novembre, une dizaine de membres de la famille du pilote Réginald Wilkinson étaient venus se recueillir à l'endroit de la chute mais aussi devant la plaque du souvenir. Ce fut pour ces gens reçus et guidés par des chercheurs d'histoires locales un vrai pèlerinage empreint d'une grande émotion, bien que cette manifestation ait été réalisée à titre privé.

Dès le début de cette année, Valérie (une des nièces du pilote de cet avion et porte-parole de la famille Wilkinson) a manifesté le désir de revenir à Brisy afin de commémorer officiellement le septantième anniversaire de cet évènement. À la suite de cette demande, Didier Petit a immédiatement pris contact avec le collège communal afin d'obtenir l'autorisation pour cette manifestation mais aussi pour demander un soutien logistique.

L'administration communale ayant marqué son accord, contact a été pris avec Ardennes Avions 45 afin de préparer un programme en commun digne de ce tragique évènement. À ce jour, une quarantaine de membres des familles des victimes seront présents à Brisy pour cette célébration. Le dernier frère de Réginald Wilkinson, âgé de 93 ans, nous a assurés de sa présence. Des personnalités des ambassades anglaise et canadienne sont attendues.

La cérémonie officielle aura lieu le jeudi 27 novembre 2014 devant la stèle dès 10 h 30, et, après les hommages rendus, une petite réception sera organisée dans l'ancienne école de Brisy où un membre de la



Groupe venu en 2011 devant la stèle de Brisy

famille retracera, photos à l'appui, les différentes missions de l'avion jusqu'à sa chute. La réception sera assurée par les soins de la commune que nous remercions déjà. La photo de famille terminera la partie publique de la journée.

Après un repas en privé, la famille souhaite visiter différents lieux de souvenirs dans la commune de Gouvy comme ce fut fait en 2011.

Cette journée du souvenir, placée sous le patronage de la commune de Gouvy, est accessible à tous, qu'on se le dise.

# Informations & Contacts

Pour la commune de Gouvy:

Dorina MUNTEAN - 080/29.29.45 ou 0495/146.980 dorina.muntean@gouvy.be - www.gouvy.be

Pour le groupe co-organisateur Gouvy Story : 0473/493.532 - 080/67.89.35 didier.petit@skynet.be

Pour plus d'information sur cet avion :

HTTP://ardennesavions45.blogspot.be/2011/01/origine-le-hudson-de-brisy.html



Lockheed Hudson similaire à celui tombé à Brisy

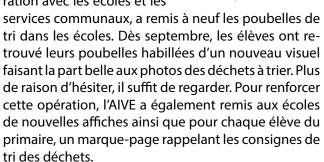


# **NATURE - ENVIRONNEMENT**

# LES INFOS DE L'AIVE

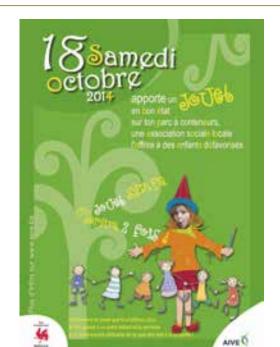
# LIFTING pour les poubelles dans les écoles

Cet été, l'AIVE, en collaboration avec les écoles et les





En plus du soutien logistique pour le tri des déchets, l'AIVE propose aussi aux écoles des animations en classe sur l'eau ou les déchets, des visites des stations d'épuration, des parcs à conteneurs ou des centres de traitement des déchets. Plus d'infos sur ces animations (entièrement gratuites) : Guide des animations scolaires, téléchargeable sur www.aive.be, profil Jeunes.



# Samedi 18 octobre 2014 : collecte de jouets

Quoi ? Collecte de jouets en bon état au profit d'associations locales. La réussite de cette action dépend essentiellement de vos dons. D'avance, nous vous remercions pour votre générosité.

Quand? Le samedi 18 octobre.

Où? Dans votre parc à conteneurs.

Pourquoi ? Pour faire des heureux tout en préservant notre environnement. Les jouets en bon état seront repris par des Maisons Croix-Rouge, des CPAS, des accueils extrascolaires, des maisons d'enfants, des centres de réfugiés,... En tant qu'association, si vous souhaitez bénéficier d'une partie des dons, n'hésitez pas à contacter l'AIVE par E-mail :

dechets@idelux-aive.be.

# DE BELLES DÉCOUVERTES NATURELLES SUR LES SENTIERS LE LONG DE L'AMBLÈVE...

AIVE

La commune de Gouvy participe au Contrat de Rivière de l'Amblève depuis sa création.

J'aime tes yeux où je me vois Tes yeux qui sont de l'eau qui rêve Je voudrais fille de l'Amblève T'aimer un jour...

Guillaume Apollinaire

Ce nouveau topoguide, qui explore le bassin de l'Amblève et de ses affluents, nous fait découvrir la beauté et les richesses de la rivière et de la région. Tout au







long de ses 157 km, il emmène le randonneur depuis Comblain-au-Pont, là où la rivière se jette dans l'Ourthe, jusqu'à sa source du côté de Heppenbach, près d'Amel, Amblève en français.

Mais il l'entraine aussi le long de plusieurs affluents, notamment la Warche, et sur les bords des lacs de Bütgenbach et de Robertville. Ou dans ces lieux presque mythiques, comme les Fonds de Quarreux et le Ninglinspo.

Il est le fruit d'une collaboration efficace entre l'asbl « Contrat de rivière de l'Amblève - Flussvertrag der Amel » et l'asbl « Les sentiers de Grande Randonnée ».

Pour réaliser ce programme, il n'était pas nécessaire de tracer un nouveau sentier de Grande Randonnée. En fait, plusieurs GR existants ont en commun de parcourir des tronçons de l'Amblève ou de ses affluents. Il «suffisait» de les réunir et de les articuler pour suivre la rivière tout au long de son parcours. Le tracé de ce nouveau sentier « L'Amblève par les GR » est donc un peu particulier. Il est emprunté aux GR 57, 14, 15, 5... mais surtout au GR 56 « Cantons de l'Est et parc naturel Hautes Fagnes - Eifel » et au GR 571 « Vallées des légendes. Amblève - Salm - Lienne », dont il suit souvent les balises.

À ce parcours de « L'Amblève par les GR » s'ajoutent dix boucles qui, un peu sur le modèle des Randonnées en Boucle, se greffent sur l'itinéraire de base et emmènent le randonneur ici, au plus près de l'Amblève ou là, le long de ruisseaux qui méritent d'être découverts :

- 1. Boucle de Comblain-au-Pont (6,37 km)
- 2. Boucle de Martinrive (10,00 km)
- 3. Boucle du Ninglinspo (12,27 km)
- 4. Boucle de Stoumont (15,41 km)
- 5. Boucle de La Gleize (10,75 km)
- 6. Boucle de Coo (15,81 km)
- 7. Boucle de Trois-Ponts (11,21 km)
- 8. Boucle de Am Kloster (9,03 km)
- 9. Boucle du lac de Bütgenbach (10,20 km)
- 10. Boucle de Reinhardstein (5,05 km)

Outre la description des itinéraires, le randonneur trouvera dans ce nouveau topoquide des informations assez détaillées de type culturel et touristique. L'accent a cependant été mis sur la vie de la rivière et l'hydrologie. C'est ainsi que, entre autres, plusieurs paragraphes sont consacrés à la géologie et à la géomorphologie du bassin, à la production d'hydroélectricité, ou aux poissons de l'Amblève où, dernièrement, des saumons ont été réintroduits. Mais aussi, la rivière ayant souvent inspiré écrivains et peintres, des pages réservées à «L'Amblève et les artistes». Dans un autre registre, la présence des castors dans les vallées ardennaises étant sujet à discussion, le topo fait, de façon nuancée, le point sur cette controverse. Et les amateurs d'histoire et d'archéologie trouveront leur compte dans l'évocation de la principauté abbatiale de Stavelot - Malmedy et la présentation des bâtiments monastiques, aménagés récemment en musées remarquables.

De belles découvertes en perspectives sur les sentiers de l'Amblève...

Jean-Paul Wibrin

Article extrait de la revue GR Sentiers N° 203, juillet 2014. Topoguide en vente au CRA à un prix avantageux!

# LES CAPTEURS SOLAIRES THERMIQUES

## Chaud devant!

Un nouvel arrêté de la Région wallonne modifiant le régime de soutien au solaire thermique est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2014. Cet arrêté prévoit une augmentation de la prime régionale pour toute personne en possession d'une facture finale postérieure à cette date (attention, conditions liées entre autres à la formation de l'installateur). Cette prime s'élève désormais à 2 500 € (maisons et appartements existants) ou 1 500 € (maisons et appartements neufs) pour 2-4 m² + 200 €/m² supplémentaire... Petite étude de rentabilité.

Investissement lié à l'installation d'un chauffe-eau solaire (CES) LES GUICHETS DE L'ENERGIE vous conseillent

#### Ménage de 4 personnes

- consommation d'eau chaude : ± 3 000 kWh/an (hypothèse : 40 l à 55 °C/personne/jour), ce qui correspond à 430 litres de mazout par an pour une eau chaude produite via un boiler relié à une chaudière



au fioul (pour une installation de chauffage dont le rendement global s'élèverait à 70 %).

Cout moyen en Wallonie: 1000-1200 EUR/m² installé, soit 6 000 € pour 5 m² (en ce comprimé les capteurs, le boiler de 300 1, les tuyauteries, la régulation et la main-d'œuvre)

Prime de la Région wallonne : 2 500 € (pour 2-4 m²)

+ 200 €/m² supplémentaire

Cout net pour l'installation du CES : 3 300 €

#### Production d'eau chaude

L'ensoleillement sur 1 m² en Belgique produit en moyenne 1 000 kWh/m²/an. Le rendement d'un capteur plan est de 50-60 %, mais il y a lieu d'également tenir compte des pertes liées au stockage et au transport de l'eau chaude. Le rendement global de l'installation se situe donc entre 30 et 40 %, soit une production de 300 à 400 kWh/m² par an. 5 m² de capteurs plans engendrent donc un gain théorique de 1500 à 2000 kWh/an. Bien dimensionnée, l'installation solaire peut assurer 60 % de la consommation d'eau chaude du ménage.

# Temps de retour sur investissement dans notre exemple

Économies annuelles de mazout (258 1 de mazout économisé, (prix du mazout de 0,84 €/L en décembre 2013) : 216 €)

Temps de retour sur investissement :  $3\,300 \in d'$ investissement net /  $216 \in d'$ économies annuelles = 15 ans (au prix du mazout d'aujourd'hui!.

Et après ? Vous économiserez environ 260 1 de mazout par an pendant 10 voire 15 ans (la durée de vie des capteurs est de 25-30 ans).

Mais, attention, il n'y a pas que les euros qui comptent. Il y a bien entendu aussi le plaisir de produire son eau chaude plus proprement, de rejeter moins de CO2, de préserver l'énergie fossile pour les générations futures et de contribuer à notre indépendance énergétique. Tout est une question de priorité qui se pose finalement à chaque fois qu'on est confronté à un choix : est-ce que je rentabilise une cuisine équipée à 10 000 € au lieu de 5 000 € ? Un voyage en avion de l'autre côté de la Terre ou une semaine à la mer ? Un chauffe-eau solaire ou un boiler sur chaudière ?

# Infos, primes et conseils au Guichet de l'Éneraie

Technique de mise en œuvre ou conseils pour une meilleure performance énergétique... Contactez ses consultants, ils vous répondront gratuitement et en toute indépendance!

# Information & Contact

# Guichet mobile de l'énergie à Libramont

061/62.01.60 (du mardi au vendredi 9 h -12 h, en dehors de ces heures sur rendez-vous) guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be

**Permanence à Bastogne** au Centre Technique et Administratif Communal, Zoning Industriel 1

• 1er jeudi de chaque mois: 13 h 30 - 17 h

• 3º jeudi de chaque mois: 15 h-19 h

**Permanence à Houffalize** à l'Administration Communale, rue de Schaerbeek 1

• 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois : 13 h 30-16 h 30

**Permanence à Vielsalm** à la Maison Lambert (Maison de l'Emploi), rue de l'Hôtel de Ville 20.

• Tous les jeudis de marché: 9 h 30-12 h

# SOCIAL

# CRÉATION D'UN LIEU D'ACCUEIL À LIMERLÉ

Début juillet, une nouvelle ASBL a été fondée dans notre commune. Elle a pour objectif la création puis la gestion d'un lieu d'accueil pour des personnes qui font face à des difficultés psychologiques et relationnelles, qui ne parviennent plus à vivre seules et en totale autonomie.

Ce lieu ouvrira ses portes en février, dans le village de Limerlé. L'hébergement proposé sera de type familial et non médicalisé. L'équipe présente sur place offrira son soutien dans les tâches de la vie quotidienne, et proposera diverses activités aux résidents.

Ce type d'hébergement n'étant pas subsidié par la région ou la province, un appel aux dons et au bénévolat est lancé.

Toute personne sensibilisée par ce projet peut prendre contact avec la déléguée à la gestion journalière de l'ASBL « Foyer Béthesda »:

De plus, une séance d'information aura lieu le mercredi 8 octobre à 19 h 30 au 5 rue du Bru à Limerlé (les gites de Quasbar), afin de répondre aux éventuelles interrogations concernant le futur lieu d'accueil.

Information & Contact

MERNIER Delphine - 0494/859.282

delphine.mernier@hotmail.com



# **OPÉRATION 11.11.11: APPEL À VOLONTAIRES**

Le CNCD-11.11.11 est à la recherche de nouveaux volontaires dans notre région pour l'Opération 11.11.11 qui se déroulera du 6 au 16 novembre 2014. Les personnes concernées par la solidarité internationale sont invitées à rejoindre le réseau de volontaires 11.11.11 pour contribuer à un monde meilleur.

Chaque commune de la province de Luxembourg dispose d'un groupe de volontaires 11.11.11 qui peut être contacté pour accueillir des personnes de 9 à 99 ans désireuses de donner un peu de leur temps, tant pour la vente des produits que pour l'organisation de l'Opération 11.11.11. Chaque contribution est un coup de pouce aux populations du Sud.

Coordination de 90 associations engagées dans la solidarité internationale, le CNCD-11.11.11 mène des actions de sensibilisation citoyenne aux questions de solidarité Nord-Sud et organise l'Opération 11.11.11, la grande récolte de fonds qui permet de financer chaque année une cinquantaine de projets en Afrique, Amérique latine, Asie et Moyen-Orient.

La campagne 11.11.11 de cette année porte sur le droit à l'alimentation. Les paysans et les pêcheurs du Sud sont les principales victimes de la faim. La solution pour éradiquer la faim dans le monde est de soutenir les paysans et les pêcheurs du Sud, en vue de garantir à la fois des revenus suffisamment rémunérateurs aux producteurs et une nourriture saine, accessible et durable aux consommateurs.



# Information & Contact

luxembourg@cncd.be - 0474/825.073

Plus d'informations sur les volontaires 11.11.11 : www.cncd.be/volontaires



En complémentarité avec la famille, les infirmières, le médecin, le kiné, etc., l'aide familiale privilégie le principe d'autonomie afin de maintenir au domicile, les personnes en difficulté ne souhaitant pas quitter leur univers familier.

# L'Aide familiale peut vous aider si :

- Vous avez des ennuis de santé.
- Vous rencontrez des difficultés familiales ou sociales,
- Vous rentrez de maternité ou d'une hospitalisation,
- Vous êtes une personne handicapée,
- Vous êtes une personne âgée et souhaitez continuer à vivre chez vous.

# Concrètement, que peut faire une aide familiale ?

- Aider pour l'entretien ménager courant, la préparation des repas, le repassage, les courses et petits déplacements (ex : rendez-vous médicaux, etc.);
- Être attentive à votre confort et à votre sécurité (aide au lever et au coucher, veiller à la prise de médicaments, effectuer les toilettes d'hygiène, stimuler à la mobilité, etc.);
- Proposer une écoute, une présence discrète et respectueuse de chacun ;



En soutien de votre famille et de votre entourage, la Garde à domicile assure une présence à vos côtés lorsque, pour des raisons de santé, vous ne pouvez rester seul à votre domicile.

#### La Garde à domicile :

- Assure une surveillance et prévient des dangers,
- Effectue les toilettes d'hygiène et de confort,
- Planifie et prépare les repas,
- vous propose une écoute, une présence discrète et respectueuse.

#### Comment obtenir une aide à votre domicile?

Appelez-nous au 080/51.00.84 ou adressez-nous un mail via l'adresse info@oafl.be pour faire votre demande.

Une Assistante sociale prendra rendez-vous avec vous pour identifier vos besoins et organiser la réponse que nous pouvons apporter en fonction des possibilités du service et de la règlementation.



Office d'Aide aux Familles Luxembourgeoises A.S.B.L. Courtil, 128 - 6671 BOVIGNY - 080/51.00.84 - info@oafl.be - www.oafl.be





# « ACCUEIL ASSISTANCE » ET MA COMMUNE : UN PARTENARIAT UTILE À L'APPROCHE DE L'HIVER !



À l'entrée de l'hiver, les maladies infantiles saisonnières refont leur apparition. En tant que parent, vous pouvez vous retrouver dépourvu face à une situation qui vient perturber votre vie familiale et professionnelle. C'est la raison pour laquelle votre commune vous propose une solution de choc : une association efficace avec un service de garde d'enfants malades à domicile : « Accueil Assistance ».

« Accueil Assistance », c'est un service professionnel qui propose différents métiers dont la garde d'enfants malades à leur domicile et la veille d'enfants en milieu hospitalier. Votre commune est partenaire! Grâce à ce partenariat, elle vous fait bénéficier d'une réduction financière lorsque vous faites appel au service. Les assistantes n'ont hélas pas le pouvoir de faire disparaitre d'un coup de baguette magique la maladie de votre enfant mais elles vous garantissent une présence réconfortante, chaleureuse et responsable auprès de lui, et ce pendant toute votre absence.

La collaboration entre votre commune et « Accueil Assistance » vous facilite l'accès à ce service de proximité et de qualité. Vous partez travailler l'esprit tranquille et votre enfant se trouve entre de très bonnes mains.

Rien de plus facile pour faire appel au service : composez le 063/24.24.40 et vous recevrez toutes les informations que vous souhaitez obtenir. Vous pouvez aussi visiter le site de notre service : www.accueil-assistance.be

« Accueil Assistance Répit » : service de prise en charge de l'enfant porteur de handicap à domicile et hors domicile

**Pour qui ?** Pour les enfants de 0 à 12 ans porteurs d'un handicap

Mais aussi : Pour leurs parents et les autres membres de la famille ou de l'entourage

## Pourquoi?

- Parce que votre enfant demande beaucoup d'attention
- Parce que vous pouvez avoir besoin de souffler, de retrouver du temps pour vous-même, pour votre couple, pour vos autres enfants.



- Parce que, comme les autres parents, vous avez besoin de temps pour les tâches ménagères, administratives, de pratiquer un sport ou un art, de rencontrer des gens, ou tout simplement d'un repos qui libère votre esprit quelques heures.
- Parce que c'est bon de savoir, hors de tout sentiment de culpabilité, qu'une personne connue et en qui vous pouvez avoir confiance prend le relais pour alléger votre quotidien et veiller au bien-être de votre enfant.

#### Information & Contact

« Accueil Assistance » - Promemploi ASBL Rue des Déportés, 140 - 6 700 Arlon

Tél.: 063/24.24.40 - Fax: 063/24.25.29

accueil.assistance@promemploi.be - www.accueil-assistance.be

#### Les tarifs horaires

Comme votre commune est partenaire, vous ne payez pas le forfait frais de déplacement!

Revenus nets cumulés du ménage en €	Tarif horaire en €
De 0 à 1.000	1
De 1.000 à 1.500	1,5
De 1.500 à 2.000	2
De 2.000 à 2.500	2,5
De 2.500 à 3.000	2,8
De 3.000 à 3.500	3
De 3.500 à 4.000	3,2
A partir de 4.000	3,4
Forfait frais de déplacement	5

# **AINÉS**

# **ECR - MAISON DES AINÉS.**

# Calendrier des activités

Les activités débutent à 13 h 30 et se terminent à 16 h.

- Le mardi 14 octobre : Exposé sur l'histoire de la radio par Chantal Braet et visite de l'exposition de radios anciennes chez Victor Trembloy à Gouvy.
- Le mardi 28 octobe : Film suivi d'un échange de vues : «Le Papillon» de Philippe Muyl avec Michel Serrault.
- Le mardi 11 novembre : jour férié pas de rencontre
- Le mardi 25 novembre : Activités habituelles.
- Le mardi 9 décembre : à midi : diner de fin d'année ;
- Le mardi 23 décembre : activités habituelles.

Les rencontres ont lieu au CPAS de 14 à 16h30

# Information & Contact

CCCA de Gouvy - Maison communale Bovigny 59 - 6671 Gouvy

Jacqueline PIERARD 080/51.79.44

# **ENÉO, MOUVEMENT SOCIAL DES AINÉS**





Enéo & Énéo Sport mettent leurs clubs à la disposition des plus de 50 ans.

#### Droits d'inscription & frais dérisoires!

**Notre but ?** Faire bouger les Séniors dans leur tête & dans leur corps, briser la solitude & la sédentarité





	Viactive Gym douce	Lundi de 15 à 16h00	pendant l'année scolaire	I.S.C. à Vielsalm	Annie Nisen	2€	080/51.77.01
_	Aquagym sauf congés scolaires	Lundi de 16 à 17h00 Lundi de 17 à 18h00	De septembre à juin	Piscine communale de Vielsalm	Gisèle Lejeune	2,5€	080/21.54.16
ĭ	<b>3</b> · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Lundi de 18 à 19h00	Juillet & août	Juillet & août			
éo Sport	Marche 7 à 8 km.	Maud: 144.00	Consintonumian	Départ de différents endroits dans la région. Marche et promenade en alternance	Doguet Suzanne	0,5€	080/21.48.02
éné	Promenade 4 à 5 km.	Mardi 14h00	Sans interruption		Francis Wirard		080/51.76.10
	Marche rapide	1 Mardi / mois 13h00 +/- 14km.	Suivant calendrier	Départ de différents endroits dans la région.	Maryvonne Thiry	1€	080/51.03.02
	Yoga I	9h00 à 10h00	Tous les vendredis pendant l'année	Locaux du CPAS ancienne maison Bastin	Josiane	2€	080/51.76.10
	Yoga II	10h30 à 11h30	scolaire	à Gouvy	Wirard-Meunier		000/31./0.10
	Carabbla	Lundi à 20h00	Cancintarruntian	Piscine communale	François Laiouna	2.6	000/21 47 20

Ó,	Scrabble	Lundi à 20h00 Vendredi à 14h00	Sans interruption	Piscine communale Vielsalm	François Lejeune	2€	080/21.47.38
H		1 réunion/mois	dates à préciser	Locaux de la mutuelle Chrétienne à Vielsalm	Nicole Parmentier	1€	080/64.34.05

# **SANTÉ**

Province de Luxembourg

# VOUS AVEZ QUELQUES HEURES À CONSACRER À DU BÉNÉVOLAT, VOLONTARIAT ?



# Ligue Belge de la Sclérose en Plaques

Communauté Française ASBL

# Le Comité luxembourgeois de la sclérose en plaques a besoin de vous :

une heure, un jour... À vous de déterminer le temps dont vous disposez...

Nous recherchons des gens de cœur, d'action ou d'équipe pour nous aider à accomplir notre mission : améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de sclérose en plaques et développer des activités de proximité.

## ■ Par exemple:

- · Rendre visite à un affilié, une affiliée
- Accompagner et aider lors de nos activités (ateliers ou grandes excursions, journée minibus...
- Vendre du chocolat dans le cadre de l'opération Chococlef. (1<sup>re</sup> quinzaine de septembre)...

Information & Contact

Patricia Milard 0498/300.999



# **SPORT**

# **CHÈQUES SPORT**

Un chèque sport de 30 € par an et par enfant sera octroyé pour l'affiliation à un club sportif.

Ce chèque sport est destiné aux jeunes de 3 à 18 ans domiciliés sur la commune de Gouvy.

# Conditions d'octroi:

Pour les enfants des familles de la commune qui répondent à une des conditions suivantes :

- Revenus ouvrant droit à une bourse d'études.
- Chef de famille allocataire social au sens large (chômage, maladie, handicap, revenu d'intégration....
- Familles monoparentales.

Dossier à rentrer sous enveloppe fermée à l'administration communale, à l'attention de Mme NEVE, Directrice Générale, et comprenant :

- Nom du demandeur et nom de l'enfant ou des enfants pour le (s) quel (s) la réduction est demandée.
- Une attestation du club prouvant l'affiliation.
- Pour les familles monoparentales : nous nous chargerons de réclamer une composition de famille au service population.

• Pour les autres : copie de l'Avertissement extrait de rôle le plus récent ou attestation d'allocation sociale perçue la plus récente ou attestation du CPAS demandant le bénéfice de la réduction, ou preuve de l'acceptation d'un dossier bourse d'études pour un des enfants...

Personne à charge	Revenus maxima en € (*)
0	10.757,53
1	18.442,42
2	24.590,93
3	30.353,01
4	35.731,78
5	40.727,27
6	45.722,76

\*Par personne à charge, on entend le conjoint (avec ou sans revenus) et les enfants du ménage.

#### Infos:

# Information & Contact

Vanessa DEGUELDRE, coordinatrice ATL

Bovigny 59 - 6 671 Gouvy

080/29.29.33 - vanessa.degueldre@gouvy.be

# LE CLUB DE PÉTANQUE DE GOUVY A SON **CHAMPION DE BELGIQUE**

Antoine Mahy de BOVIGNY a participé le jeudi 29 mai au championnat de Belgique des jeunes joueurs de Pétanque ou il a décroché son titre de champion en minime avec son équipier BEURDY MARCHAN-DISE et nous en sommes très fiers. Antoine est âgé de 10 ans et est affilié au club de Gouvy depuis le 23 aout 2011. Il est affilié en fédéré à Malmedy depuis avril 2014. Il vient de passer au mois d'aout une semaine de stage organisé par la Fédération.

Si la pétanque vous intéresse vous pouvez nous rendre visite et venir vous informer. Vous pourrez aussi vous exercer et pourquoi pas rejoindre notre Club (22 rue de Houffalize GOUVY).

#### La salle est ouverte:

- Lundi de 19 heures à 22 heures
- Mercredi de 14 heures à 18 heures
- Jeudi de 19 heures à 22 heures
- Samedi de 14 heures à 18 heures
- Dimanche de 9 h 30 à 12 h 30



# Information & Contact

Président Jérôme LECOMTE - 0496/032.453 Secrétaire Thibaut JACQUES - 0494/588.230 Trésorière Juliette DORQUET - 080/78.68.50



# **MASTER CLASS FOOT**

# 3<sup>e</sup> Année

Reprise des entrainements depuis le 5 septembre 2014 pour les joueurs de 5 à 16 ans.

La session d'automne s'étalle du 5 septembre au 5 décembre 2014 et se déroule au Stade St-Roch de Houffalize tous les vendredis de 17h30 à 19h30 :

- Pour les benjamins et pré-minimes de 17h30 à 18h30;
- Pour les minimes, cadets et scolaires de 18h30 à 19h30.

Prix: 40,00 € par séance

Stage de foot prévu lors du congé de Toussaint, pour plus d'information contacteznous.

Un partenariat des clubs de football de Montleban, Houffalize et Tavigny.

# Information & Contact

J. VANDENDYCK - 0475/762.395

H. TAMIR - 0493/187.801

J.F. LOSCIUTO - 0498/816.513



# LES ACTUS DE LA MAISON DU TOURISME

L'automne qui arrive est toujours propice à la promenade.

Dès octobre, vous trouverez sur le site www.vielsalm-gouvy.be et gouvy.eu toutes les informations concernant l'accès en forêt durant les mois de chasse en battue. Rassurez-vous, de nombreux sentiers restent accessibles!

Consultez également sur notre site l'agenda de toutes les activités, likez notre page Facebook Maison du Tourisme Vielsalm-Gouvy et abonnez-vous à notre newsletter.





# Information & Contact

Maison du Tourisme Vielsalm-Gouvy Avenue de la Salm, 50 - 6690 VIELSALM 080/21.50.52 - info@vielsalm-gouvy.be www.vielsalm-gouvy.be

Lundi au vendredi de 9 à 18 heures, Samedi et dimanche de 10 à 17 heures.

#### Syndicat d'Initiative de Gouvy

Rue de la Gare, 31 à Gouvy - 080/51.01.80 s.i@gouvy.eu - www.gouvy.eu



# **ASSOCIATIONS**

# 16 ans déjà!

# **WWW.GOUVY.EU**





En 1998, l'asbl « Média Club de Gouvy » a mis en ligne la première version de son site Web consacré à notre commune. Dès le début de l'aventure, ce site présentait plusieurs centaines de pages dont une bonne partie traduites en Néerlandais, quelques unes en Anglais et en Allemand ainsi que la première édition du livre « Gouvy, 23 villages à découvrir au cœur de l'Ardenne » qui s'y trouvait entièrement reproduite.

Une première refonte complète du site a eu lieu en 2005, afin de rencontrer à la fois les souhaits du Syndicat d'Initiative en matière de promotion touristique tout en permettant une approche de notre commune beaucoup mieux documentée que ce que l'on trouve sur d'autres sites du même type.

Début 2007, l'Administration communale ayant repris sous le nom « **gouvy.eu** » les informations spécifiques à un site communal, l'asbl I.D.Gouvy a poursuivi sous le nom gouvy.eu l'édition d'un site consacré

- A l'Histoire de notre région
- Aux activités culturelles, récréatives et sportives se déroulant dans notre commune et autour de notre commune.
- À l'ouvrage « Gouvy, 23 villages au cœur de la Haute Ardenne » dont nous préparons la 4e édition, considérablement enrichie et augmentée.
- Aux possibilités de séjour dans notre commune, aux promenades, au RAVel 1
- À la mise en valeur de collections de cartes postales et photos de la région

• ...

Aujourd'hui, nous venons de procéder à la troisième refonte « fondamentale » de notre site.

1 Nous travaillons en collaboration avec l'asbl Syndicat d'Initiative des Sources de l'Ourthes orientales a.s.b.l. et nous efforçons de répondre aux besoins de cette asbl ainsi qu'à ceux des habitants de notre commune.



Il présente toujours autant de données passionnantes consacrées à notre commune, que ce soit pour ses habitants, ou pour les visiteurs occasionnels ou habituels.

Grâce à l'emploi de techniques ad hoc, il fonctionne parfaitement sur ordinateurs, mais aussi sur tablettes et smartphones.

Le Chalenge que nous nous étions fixé était de le rendre encore plus lisible et encore plus simple à consulter malgré le grand nombre de pages qu'il contient (et celles que nous allons encore y ajouter dans les prochains mois).

# Nous avons besoin de vous!

Vous nous rendriez un très grand service si vous pouviez consacrer quelques minutes (ou quelques heures) à consulter les parties du site « **gouvy.eu** » qui vous intéressent et à nous envoyer vos commentaires, afin que nous puissions corriger les erreurs (comme à chaque mise à jour, il en reste certainement encore).

Bien évidemment, si vous avez des suggestions, des idées, des documents... Nous sommes preneurs. Une seule condition : si ce sont des documents, il faut qu'ils soient libres de droits pour que nous puissions les publier.

Merci d'envoyer vos commentaires, critiques, suggestions... info@gouvy.eu

Pour I.D. Gouvy asbl,
L'équipe en charge du site Internet :
Freddy Donckels, Vincent De Koninck,
Claude Leruse.



# À LA RECHERCHE DE DANSEURS.

# Les danseurs d'« A Bon Vî Timps ».

L'année prochaine, les 16 et 17 mai 2015, les différents comités de l'ancienne commune de Bovigny organiseront la fête « A Bon Vî Timps ». Afin d'égayer celle-ci par les danses folkloriques de ce temps-là, nous aimerions former un plus grand groupe de danseurs. C'est pourquoi, nous faisons appel à tous ceux et celles qui se sentent une âme de danseur et qui seraient prêts à venir passer 2 heures par semaine de leur temps pour apprendre les différentes danses.

Attention, il ne faut pas nécessairement savoir danser, il suffit de pouvoir reconnaitre sa gauche de sa droite, avoir un partenaire avec qui vous pourriez danser, et surtout une bonne humeur.

Nous recherchons d'abord et avant tout des danseurs uniquement pour la fête. Si par la suite cela vous intéresse, vous serez les bienvenus parmi les danseurs actuels.

Les répétitions se donneront les 1° et 3° mardis de chaque mois de novembre à mars et par la suite, nous les organiserons tous les mardis afin d'être bien au



point. La 1re répétition aura lieu le mardi 4 novembre en l'école communale de Bovigny.

D'avance déjà un tout grand merci à tous ceux qui répondront présent afin que l'on puisse continuer à faire profiter de notre savoir durant les années à venir.

Michelle Cornet - Secrétaire du groupe.

# Information & Contact

Michelle CORNET - Courtil, 27 - 6 671 Gouvy 080/21.78.22 - GSM : 0474/271.123

michcornet@hotmail.com

Marcel GRÉGOIRE - 0477/260.047.



Vous avez plus de 18 ans ? Vous aimez le théâtre ? Vous souhaitez faire partie de l'équipe ? Vous vous sentez l'âme d'un chanteur, d'un humoriste ?

« Les Brûleurs de Planches » sont à la recherche de **nouveaux membres** : bénévoles, acteurs, création et montage des décors, aide au bar, montage des spots et micros, nettoyage et rangement, tickets, etc.

Intéressé(e) ? Venez nous rejoindre à notre prochaine réunion le jeudi 16 octobre 2014 à 20 heures à la salle du football à Bovigny.

# Information & Contact

Steve THIRY 0497/947.285 Jean DETAILLE 061/21.21.48.

# **SCOUT DE GOUVY**



La rentrée Scoute/ Louveteaux approche à grands pas... Si tu as entre 6 et 17 ans et que tu es intéressé par te faire de nombreux nouveaux amis dans le cadre de super activités en plein air, nous te donnons rendez-vous le samedi 20 septembre à 14h

devant le Naneux à Gouvy (rue de la gare, à côté de la chapelle). Pour de plus amples informations, tu peux contacter Hibou (Tristan Hay) au 0495/707199.

Le staff de la section Scouts de l'Unité Saint Druon de Gouvy est à la recherche d'animateurs pour compléter son équipe. Si tu as plus de 18 ans , que tu es motivé de participer au développement personnels de jeunes entre 12 et 18 ans au travers d'activités ludiques, tu peux contacter Cobaye (Pierre Felten) au 0494/758094.



# **PASSIONNÉ DE LA BATAILLE DES ARDENNES?**



Créé en 1980 par deux passionnés de la Bataille des Ardennes, le C.R.I.B.A. (Centre de Recherches et d'Informations sur la Bataille des Ardennes) est une association sans but lucratif, qui a pour mission de rechercher documents et témoignages permettant de compléter les connaissances acquises au sujet de la Bataille des Ardennes et par tout moyen adéquat, d'informer le public le plus large possible.

C'est dans ce but que le C.R.I.B.A. organise du 4 au 12 octobre 2014, à la Galerie du Syndicat d'Initiative de Gouvy, une exposition de photos consacrée plus particulièrement au flanc Nord du Saillant.

La présentation de quelques thèmes particuliers rendra cette GOUVY GALERIE du S.I.
Rue de la Gare 31

**Du 4 au 12 octobre 2014** 

**Une exposition du C.R.I.B.A.\*** 

# La Bataille des Ardennes —— Flanc Nord ———

1944-2014 - 70<sup>e</sup> Anniversaire



exposition accessible à tout un chacun, fin connaisseur de la bataille ou simplement toute personne intéressée par l'Histoire et désireuse de transmettre la mémoire aux jeunes générations.

Pour toute information: http://www.criba.be-info@criba.be

# POINTS, MAILLES ET FANTAISIES

Le groupe de travaux d'aiguilles de Gouvy vous invite à venir les rejoindre pour un agréable moment de partages et de convivialités, (tricot, broderie, patch...

Tous les vendredis de 13 h à 16 h, au local de ski, avenue Noêl à Gouvy.

PRIX: 1,50 euro (comprenant boissons et biscuits)

Information & Contact

www.pointsmaillesetfantaisies.be

Françoise GODIN 080/51.01.24





# **AMICALE DES ANCIENS SCOUTS**

Avis à tous les anciens scouts de l'unité de Gouvy de plus de 18 ans. La mise en place d'une amicale des anciens est en route! Pour quoi faire? Se retrouver et partager ensemble les bons moments vécus grâce au scoutisme. Rester informé de l'actualité scoute, être un soutien pour les animateurs actuels en cas de demande. Une ou deux activités sportives (randonnée, vtt, ...) seront organisées par année.

Pour plus d'infos, n'hésite pas à nous contacter!



# Information & Contact

Bruno AMORY (0498/415.059), Jean-Nicolas BURNOTTE (0495/530.510), Antoine CLOTUCHE (0497/461.685), Laurent HEINE (0499/386.475), Patrick LECOQ (080/41.80.25)

# 7FM, 30 ANS DÉJÀ!

7FM est votre média de proximité au Luxembourg avec ses 2 fréquences, le 96.2FM en région de Gouvy/Saint-Vith/Vielsalm/Houffalize et le 89.1FM au Pays de Bastogne et au nord du Grand-Duché.

7FM, radio des hits, propose une programmation variée et met en avant les acteurs de sa région. Elle propose des semaines spéciales, des découvertes culturelles ou encore de l'insolite.

Suivez votre actualité régionale, gagnez de super-cadeaux et bien plus sur :

la fanpage www.facebook.com/7fmradio et sur www.7fm.be

Pour vos évènements, envoyez-nous vos communiqués à info@7fm.be

Psst! Écoutez-nous également via l'application TuneIn!





# REPRISE DES COURS DE GUITARE

# pour débutants

# à la Ferme Madelonne à Sterpigny/Gouvy

Jeunes à partir de 12 ans et adultes jusque 92 ans.

Albert Pemmers, un passionné de guitare (groupe « Albert Blues Band »), déjà chargé de formation à la Maison de la Culture d'Arlon, a accepté de donner des cours chez nous pour la septième année.

# Guitare d'accompagnement et/ou guitare rock

Initiation basée sur la musique actuelle et les rythmes, les accords de base et les techniques d'accompagnement.

Les choix musicaux essaient de rencontrer les gouts de chacun(e).

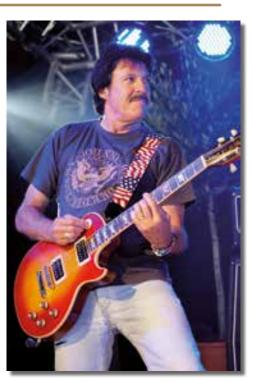
La connaissance du solfège n'est pas nécessaire.

Les cours se donneront les deuxième et quatrième samedi du mois pour se terminer fin mai.

1<sup>er</sup> cours d'accompagnement le samedi 11 octobre 2014 de 10 à 11h.

Cours guitare rock de 11 à 12h.

Une réunion de mise en place se fera le samedi précédent, mais vous pouvez vous inscrire maintenant... la meilleure manière de s'y prendre à temps.



# Information & Contact

Claudy LENTZ au 080/51.77.69 Albert PEMMERS au 0495/233.389



# **NOUVEAU DANS LA COMMUNE**

# **K-PRISS**

Boulangerie - Pâtisserie - Tea-room - Club-sandwich - Macarons Michael Rigaux & Jennifer Roos ont le plaisir de vous accueillir dans leur boulangerie - pâtisserie

- Du mardi au vendredi de 6h15 à 19h30
- Le samedi et dimanche de 6h15 à 18h30
- Fermé le lundi
- Venez déguster notre grand choix de viennoiseries 100% pur beurre. Tous nos produits sont de fabrication maison.
- Nous vous proposons plusieurs sortes de pâtisseries fines et traditionnelles.
- Pensez à vos sandwiches garnis. Possibilité de les réserver la veille.
- Laissez-vous tenter par notre gamme de macarons.

# Information & Contact

41 Deiffelt - 6672 GOUVY - 080/51.72.81







# **B&V GARDEN**

A Gouvy, Vincent et Bruno Dewalque se sont associés pour ouvrir un magasin d'outillage pour le jardin et la forêt. Un commerce de proximité qui offre une variété de services pour le jardinier amateur ou professionnel.

C'est bien sur le service que les deux cousins comptent appuyer leur activité, car, outre un service après vente classique, B&V Garden propose des machines de remplacement, la location d'outillages divers et surtout un atelier de réparation compétent et rapide.

- Outillage électrique, thermique et manuel pour le jardin et la forêt.
- Petit outillage agricole. Particuliers et professionnels.
- Vente réparations entretiens garantie service après-vente

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 18h

# Information & Contact

Rue de la Gare 27 - 6670 Gouvy - 080/44.47.91

Service vente : Bruno DEWALQUE - 0497/706.975 Service technique : Vincent DEWALQUE - 0473/977.999

Service technique. Vincent DEWALQUE - 04/3/9/7.99

bvgardengouvy@gmail.com www.bvgardengouvy.be









# Sortie culturelle à Bruxelles



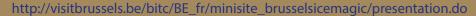
# **BRUSSELS ICE MAGIC & MARCHÉ DE NOËL**

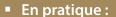
# Le samedi 20 décembre

Cet évènement phare est lancé lors des Fêtes de fin d'année et se tiendra Place des Palais.

Inspirées du monde merveilleux de la Bande Dessinée, les sculptures seront érigées dans un pavillon géant de 1 000 m<sup>2</sup> à isolation thermique.

Pendant trois semaines une vingtaine d'artistes-sculpteurs venus du monde entier auront reproduit selon leur propre interprétation, des dizaines de personnages et de scènes célèbres issus de la BD dans un décor bien bruxellois...





- Départ en bus à 9 h. rendez-vous sur le parking devant la gare de Gouvy.
- Arrivée à Bruxelles vers 11 h 30 visite du marché
- Visite de l'exposition vers 16 h.
- Départ pour Gouvy vers 19 h.
- Retour prévu à Gouvy vers 21 h.

# Information & Inscriptions

**Service culturel de la commune « HORIZON »**Dorina MUNTEAN - 080/29.29.45 ou 0495/146.980 dorina.muntean@gouvy.be - www.gouvy.be



## Conditions:

- Nombre de participants : min 20, max 58 (le voyage sera annulé et remboursé au cas où s'il n'y avait pas 20 inscrits).
- P.A.F.: voyage aller-retour pris en charge par la commune.
- Prix de participation : 11 €/adultes 9 €/enfant.
- L'inscription doit nous parvenir au plus tard le 3/10/14 et la totalité de la somme versée pour cette même date sur le compte n° BE94 0910 1796 2914.
- Aucun remboursement, en cas de désistement, ne sera possible après cette date.





Commune de Gouvy



Sterpigny - Salle « Le Cosmos » Dimanche 9 novembre 2014 à 15 h

Présentation du spectacle-document

« Nourrir l'humanité... C'est un métier »

Aujourd'hui en Wallonie, 40 fermes disparaissent chaque semaine. Quel avenir pour notre ruralité? Notre culture? Nos savoir-faire? Nos variétés traditionnelles et locales? Les géants de l'agriculture seront-ils les seuls à nourrir l'humanité? Quel avenir pour notre nourriture?

Prix : 5 € en prévente et 6 € à l'entrée du spectacle.

Prévente : librairies « Alphabet » de Gouvy, « Piano Blanc » de Vielsalm, bureau service culturel à Bovigny.

Gouvy - Centre de plain air 29 & 30 novembre 2014

**Exposition d'art « Petit format »** 

Réalisé par les artistes et artisans de Gouvy

# Information & Contact

Service culturel de la commune « HORIZON » Dorina MUNTEAN - 080/29.29.45 ou 0495/146.980 dorina.muntean@gouvy.be - www.gouvy.be